

	CIG Petite Couronne Service EIPRP	FR-CCAS-V04 25/03/2020 Page 1/3
	FICHE REFLEXE- Portage des repas	

Contexte

La France connaît actuellement une crise sanitaire liée au coronavirus. Des mesures ont été prises par le gouvernement afin de limiter les contacts et les déplacements. L'activité de certains établissements se retrouve ainsi réduite, il en est de même pour les effectifs. Les collectivités mettent tout en œuvre afin de garantir un service minimum à la population.

Pour rappel, les personnes âgées sont particulièrement vulnérables, et il convient d'être vigilant, comme en temps normal, à tout risque de propagation de tout agent infectieux par l'aide à domicile, qui passe d'un domicile à un autre dans sa journée de travail.

Les mesures ci-dessous protègent donc les bénéficiaires, mais également les agents, de transmission de germes de la part des bénéficiaires.

Objectifs

- Apporter un appui aux collectivités dans la gestion de crise ;
- Transmettre aux responsables et aux agents du CCAS engagés sur les missions de portage de repas, des consignes opérationnelles pour la réalisation de celle-ci et les mesures de protection associées ;

/!\ Recommandations :

L'ensemble des agents, considérés comme « personne à risque » en cas de contamination par le virus COVID-19 (cf. <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>), sont invités à interroger leur médecin traitant et à prendre contact avec leur médecin de prévention quant aux conseils relatifs à leur possibilité de participer à la continuité d'activité de leur collectivité.

Règles d'hygiène

Pour prévenir la circulation du virus COVID-19 et limiter les risques de transmission dans le cadre d'une éventuelle propagation de la pandémie dû au virus, il est impératif pour chacun des agents d'appliquer les mesures de protection suivantes.

- > S'attacher les cheveux.
- > Se laver très régulièrement les mains à l'eau et au savon et les sécher ou à défaut se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique.
- > Saluer sans se serrer la main.
- > Limiter les contacts rapprochés et conserver les distances de courtoisie (1m).
- > Éviter de se toucher le visage.
- > Tousser ou éternuer dans son coude.
- > Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle fermée.

Face à une personne présentant des symptômes évocateurs d'une infection par le coronavirus, il est nécessaire d'adopter le comportement adapté : la conduite à tenir est détaillée dans la fiche réflexe Sauveteur Secouriste du Travail

Conduite à tenir chez les bénéficiaires

Dans le cadre d'une éventuelle propagation de la pandémie dû au virus COVID-19, il est impératif pour chacun des agents d'appliquer les mesures de protection suivantes.

L'analyse des risques professionnels des agents doit être mise à jour au regard de l'activité professionnelle réellement exercée et des conditions de son exercice.

Recommandations concernant les agents	> Tout agent qui présente une toux, de la fièvre ou tout signe respiratoire ne doit pas se présenter chez un bénéficiaire et doit consulter son médecin traitant. > Respecter les distances de courtoisie de 1 m entre chaque collègue
Recommandations concernant les bénéficiaires	> Avant de se présenter au domicile, évaluer le nombre de passages nécessaires dans la semaine, les réduire au minimum, si possible trouver des relais auprès des familles, se coordonner avec les autres intervenants (aide à domicile, soignants, portage de repas à domicile) pour répartir au mieux les passages dans la semaine.
Avant prise de poste	> En arrivant dans les vestiaires, procéder à un lavage des mains. > En arrivant chez le bénéficiaire, se frictionner les mains avec une solution de gel hydro-alcoolique.
Réception des repas	> En arrivant dans le zone de dispatching, procéder à un lavage des mains à l'eau et au savon. > Désinfecter le matériel (ustensiles de cuisine, cagettes, etc. ...) dès réception et en fin de conditionnement. > Vigilance accrue au respect des normes HACCP (notamment zone de dispatching) > Privilégier l'utilisation d'une pince alimentaire pour le dispatching des matières brutes (ex : pain, fruit, etc....) afin éviter toute contact avec la nourriture. > Nettoyage régulier des mains, notamment lors de la mise en panier repas. > Jeter les emballages dans des sacs poubelles fermés.
Se déplacer chez les bénéficiaires	Agent véhiculé : > Eviter les changements de chauffeur régulier (privilégier des périodes de travail pour un agent donné d'une quinzaine de jours ou à défaut semaine) > Préconiser une seule personne par véhicule > Désinfecter le poste de conduite du véhicule en début et fin de service (lingettes)
Livraison des repas aux bénéficiaires	> Construire le circuit de livraison en tenant compte de la dépendance des personnes et de la présence de symptômes liés au Covid-19 (se coordonner avec les autres intervenants). > Privilégier le même intervenant pour chaque bénéficiaire pendant 15 jours. Eviter les roulements trop réguliers des agents. > Prévenir le bénéficiaire de son arrivée (en frappant ou sonnant) et déposer le repas de préférence à l'extérieur du domicile (prévoir une desserte à l'extérieur du domicile). Sinon prévoir une zone de dépôt du repas juste à l'entrée du domicile. Eviter la livraison du repas au-delà de l'entrée du domicile. Si la livraison du repas ne peut pas se faire à l'entrée du domicile ou lorsque l'agent intervient chez une bénéficiaire présentant des symptômes > Se tenir à plus d'un mètre des bénéficiaires quand cela est possible.

	> Porter une surblouse et un masque chirurgical. > Respecter strictement les gestes barrières. > Jeter la surblouse (dans un sac adapté) > Entre chaque livraison, frictionner ses mains au gel hydro-alcoolique.
Fin de poste	> En arrivant dans les vestiaires, procéder à un lavage des mains à l'eau et au savon. > Désinfecter le matériel.
Désinfection du matériel	Mode opératoire de désinfection du matériel : > Prévoir en quantité suffisante le matériel de désinfection : lingettes désinfectantes, spray désinfectant sans rinçage et lingettes à usage unique. Le produit désinfectant doit répondre à la norme EN 14476. Doter chaque agent de gants de nettoyage adaptés selon les préconisations de la Fiche de Donnée de Sécurité. Cette paire de gant de ménage est individuelle. > Se laver les mains à l'eau au savon avant le port des gants. > Mettre les gants de protection. > Désinfecter les surfaces avec une lingette désinfectante ou bien avec une lavette imprégnée de produit désinfectant. > Jeter les déchets produits. > Laver l'extérieur des gants de ménage à l'eau et au savon. > Retirer les gants. > Se laver les mains à l'eau et au savon. Préconisations sur la désinfection du véhicule > Désinfecter le poste de conduite à chaque changement de conducteur et à chaque fin de poste. > Désinfecter les poignées de portières, coffres et surfaces intérieures des portières à chaque fin de poste, et après chaque usager transporté. > Aérer régulièrement le véhicule.

Comment mettre en place mon masque ?



Source: Ministère de la Solidarité et de la Santé